

COMMUNE DE
LES ALLIES

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ANNEXES

5.1. Servitudes d'utilité publique et bois ou forêts soumis au régime forestier.

Plan des bois et forêts soumis au régime forestier

Pièce n° 5.1.2.

Arrêté par délibération du Conseil Municipal le :
le 18.10.2017

Approuvé par délibération du Conseil Municipal le :

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, passage Jules DIDIER 70000 VESOUL - Fax : 03.84.75.31.69.

Tel : 03. 84. 75. 46. 47 - e-mail : initiativead@orange.fr

Tél : 03. 81. 83. 53. 29 - e-mail : initiativead25@orange.fr



Bois et forêts soumis au régime forestier

